

# École vétérinaire

Adresse : rue des Vétérinaires, 41-47

## Un peu d'histoire

Au lendemain de la révolution de 1830, le roi Léopold Ier signe un arrêté qui crée une Commission de Bruxelles chargée d'examiner les candidats et de délivrer les diplômes officiels de médecine vétérinaire.

Composée de deux médecins et de trois vétérinaires, elle aboutit en 1832 à la création de l'école d'économie rurale.

Celle-ci occupe quelques années les locaux de la Commission au 18, rue d'Assaut avant d'émigrer dans un ancien manège à l'emplacement de l'actuel Palais des Beaux-Arts.

L'établissement d'une école vétérinaire au milieu du tissu urbain pose rapidement des problèmes et, en 1836,

le Gouvernement adopte l'école privée et l'organise aux frais de l'État dans une ancienne manufacture d'indiennes située à Cureghem, en bordure de l'actuel boulevard Poincaré. Les bâtiments de l'école vétérinaire se situent à l'époque de part et d'autre de la Petite Senne.

Plusieurs éléments vont toutefois conduire à l'abandon de ce site et à une nouvelle localisation de l'école.

En effet, d'abord les bâtiments, à l'hygiène douteuse, sont sujets aux fréquents débordements de la Senne qui les longe et de la «petite Senne» qui les traverse.

D'autre part, le site de l'école fait obstacle au développement et à la liaison de Cureghem vers le centre de la capitale.

Les négociations se multiplient entre le Collège échevinal d'Anderlecht et le Gouvernement pour obtenir le déplacement de l'école vétérinaire.

Finalement, le Ministre de l'Agriculture M. de Bruyn prend la décision, en 1892, de construire la nouvelle institution à l'emplacement qu'on lui connaît aujourd'hui, face au boulevard de la Révision.

Cette décision est le point de départ, en 1895-96, de la création de deux nouveaux quartiers à Anderlecht :

l'un sur le site démantelé et abandonné par l'État à la Commune, qui deviendra le square de l'Aviation, et l'autre aux abords de la future école rue des Vétérinaires.

Préalablement à la construction de la nouvelle école de Cureghem, Anderlecht fait décréter autour du nouveau site, dès 1890, un plan d'ensemble des rues à créer en vue d'établir des accès faciles vers le nouvel établissement et d'offrir un nouveau quartier appelé à devenir l'un des plus riches de Cureghem.

### **La construction de l'école vétérinaire**

L'élaboration des plans et la direction des travaux sont confiés à l'architecte Seroen.

Le sol marécageux et la présence de la Senne posent d'énormes problèmes techniques.

Plus de 100.000 mètres cubes de terre sont déversés en remblais pour les cours et jardins. Chaque bâtiment repose donc sur des caves aux dimensions impressionnantes, reliées entre elles par des galeries permettant

le passage aisé d'une section à l'autre et pourvues d'un système de cheminées de décompression.

Le tout forme une sorte de gigantesque caisson, isolé des débordements de la Senne.

Le site se compose d'un ensemble de structure pavillonnaire comprenant initialement 19 bâtiments, séparés par des cours et jardins.

Toutes les façades sont de style néo-renaissance flamande.

Le bâtiment administratif, reconnaissable à son lanternon d'inspiration byzantine qui couronne le milieu de

sa toiture, abrite à l'origine les services administratifs, la salle académique et la Bibliothèque.

Au premier étage, les anciennes salles de Bibliothèque sont aujourd'hui profondément transformées mais

la structure initiale avec les fines colonnes en fontes et chapiteaux à crochets se devine facilement.

Au deuxième étage, on remarque la salle académique qui malgré un aménagement en auditoire, a conservé l'essentiel de son décor peint, en étroite relation avec l'art vétérinaire.

De nombreux paratonnerres à pointes multiples sont disséminés sur les toitures de l'École vétérinaire.

En effet, Le physicien belge Louis Melsens (1814-1886), professeur à l'école de Cureghem, en était l'inventeur.

Par son incorporation à l'Université de Liège dès 1969, l'école de médecine vétérinaire de Cureghem perd son indépendance.

Au cours de l'été 1991, cette faculté quitte le site pour s'établir sur les hauteurs du Sart - Tilman à Liège

où se donnent désormais les cours.

Les toitures et les façades des bâtiments originels ainsi que l'ensemble formé par les constructions et le site ont été classés le 22 février 1990.